



HAL
open science

Espace public et fonction de l'insulte dans la violence verbale

Claudine Moïse

► **To cite this version:**

Claudine Moïse. Espace public et fonction de l'insulte dans la violence verbale. Les insultes en français : de la recherche fondamentale à ses applications, Presses de l'université de Savoie, pp.201-219, 2009. hal-02495505

HAL Id: hal-02495505

<https://hal.science/hal-02495505>

Submitted on 2 Mar 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Espace public et fonction de l'insulte dans la violence verbale

Claudine Moïse, université d'Avignon

Introduction

Nous¹ travaillons depuis maintenant quelques années sur la notion de violence verbale. À partir d'études ethnographiques menées en milieu institutionnel ou dans le domaine public, nous l'avons définie comme un « processus de montée en tension interactionnelle » marqué par des « déclencheurs » et des « étapes séquentielles » spécifiques, processus qui s'inscrit dans des actes de paroles repérables – malentendu, mépris, menace, insulte –, des rapports de domination entre les locuteurs, des télescopages de normes, des ruptures dans les rituels conversationnels et des phénomènes de construction identitaire (Moïse 2006).

Du point de vue qui est le nôtre, celle d'une sociolinguistique interprétative (que nous disent les pratiques langagières sur les changements sociaux en cours ?), la violence verbale structure, modifie, élabore à la fois l'espace social et les représentations ; elle participe aussi de la formation des idéologies sociales et linguistiques, des rapports de pouvoir, des identités et donc des pratiques langagières.

En ce sens, je souhaite voir ici dans quelle mesure un contexte social spécifique de production **des tensions, en l'occurrence l'espace public de la rue, favorise, contrairement à d'autres situations interactionnelles, une utilisation fulgurante de l'insulte**. Il s'agira alors de saisir ce que nous dit ce type d'interactions sur les relations interpersonnelles et sur, peut-être, une certaine forme de déliaison sociale.

1. L'espace public

1.2. De l'espace public à l'espace commun

On pourrait considérer, comme nous l'a rappelé Hélène Merlin-Kajman² et en suivant Hannah Arendt³, que le **domaine public**, espace de la citoyenneté et de **l'action politique**, tel qu'il s'est développé dans la démocratie athénienne, laisse à l'individu toute possibilité de réalisation personnelle face à un domaine privé, perçu comme celui de la survie et de la nécessité. Au fil des siècles, cet espace aurait perdu de sa force, notamment avec l'émergence au siècle des Lumières de l'espace privé et intime. Mais plutôt qu'interroger l'espace public

¹ Projet financé par la Délégation Interministérielle à la Ville et la région Paca. Collaboratrices, Nathalie Auger, Béatrice Fracchiolla et Christina Schulz-Romain.

² Lors d'un séminaire de travail à Avignon en 2006.

³ Dans le chapitre « le domaine privé et le domaine public », dans *Condition de l'homme moderne*.

dans une opposition public/privé et dans une optique essentiellement politique, il me semble plus pertinent pour nous d'en voir aujourd'hui les différents contours, voire les télescopes de sens et d'interprétation.

L'espace public qui a émergé au 18^e siècle est, traditionnellement depuis Habermas, l'espace qui s'inscrit entre la société civile et l'Etat, lieu d'expression d'une **opinion publique**. De la diffusion des idées dans les salons littéraires aux cafés philosophiques d'aujourd'hui, l'opinion s'exprime entre les citoyens pour, si besoin, contrer le pouvoir de l'Etat. L'opinion publique devrait donc construire des contre-discours et s'affirmer dans des discours marginalisés face aux discours hégémoniques, politiques et économiques. Mais, comme l'a montré Habermas l'espace public a perdu de sa force et a été perverti face à un Etat-providence dès le 19^e siècle ; et, avec le processus de démocratisation de nos sociétés, si on peut juger aujourd'hui de sa complexité, et certes de sa richesse, **l'espace public, espace en crise**, se caractérise aussi par ses multiples et insaisissables expressions médiatiques, et sa faible existence comme contre-pouvoir face aux idéologies dominantes.

L'espace public est donc un espace d'entre-deux et de lien entre le peuple et le pouvoir. Par le lien nécessaire qu'il instaure avec le politique, espace dévolu à la gestion de la *cit*é et aux affaires communes, il en devient le symbole et l'inscription. Un des fondements du modèle français est *la neutralisation* de cet espace public (Semprini 1997 : 109), quand les différences culturelles, religieuses et ethniques ne s'expriment que dans l'espace privé. L'espace public devient alors l'expression de la citoyenneté, de celle d'un citoyen détaché de ses particularismes et de son identité culturelle ; il est laïque, libre, fraternel, fort de ses engagements républicains. Dans cette optique, l'espace public, espace du politique, devrait garantir *le dépassement des intérêts individuels ou de groupes, être le lieu de débat démocratique, du déploiement de la raison, de la mise en forme et de l'application du droit* (Wieviorka 1997 : 21). L'égalité est donc intrinsèque à ce modèle, conséquente et nécessaire ; elle prend forme et réalité grâce au contrat social du citoyen, acte symbolique, qui marque l'assentiment de chacun aux valeurs de la République. Rassemblement au-delà des différences. La loi, *expression de la volonté générale*, selon l'article 6 de la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen (26 août 1789), en est le portefaix et le garant, façon de maintenir dans la réalité publique l'ordre idéologique et social. Tout immigré sera donc « intégré » à la notion dans la mesure où il participe de cette conception, laïcité et séparation

des sphères privée et publique, affirmées par les lois et la constitution française⁴. Or, la conception hermétique entre ces deux espaces est construction idéologique (Wievorka 1997) et n'a plus grande prise sur la réalité. Dans ce temps de *démodernité* (Touraine 1997) et d'avènement de la mondialisation, on voit combien la redéfinition du fonctionnement social établi, l'éclatement des modèles familiaux, la mise au centre du sujet et les changements économiques bouleversent les représentations nationales et favorisent le flottement entre privé/public. Les tendances mondialisantes - plurilinguisme, cultures métissées, ouverture des marchés, échanges internationaux et mise en exergue du local et des particularismes, comme spécificité des individus -, sont perçues comme une menace et renforcent le durcissement de la vision universaliste de la politique française ; le repli sur une identité idéologique nationale dit la crainte d'une ouverture à certaines valeurs mondiales, celles qui notamment, pour contrer l'uniformisation et la négation des individus par l'économie, font de la reconnaissance des différences dans l'espace public une nécessité politique. Et là encore, l'espace public, espace du politique, vit une crise, celle profonde de l'Etat nation et de l'idéologie républicaine, mise à mal par les nouveaux changements mondiaux.

S'il renvoie à l'expression de l'opinion commune, l'espace public évoque aussi concrètement, l'espace du dehors, celui de tous, **l'espace collectif et commun**, celui du « vivre ensemble ». L'espace commun est à la fois défini par des territoires et des réseaux sociaux, des liens d'échange et de solidarité. Il est celui des « lieux publics », postes, gares, restaurants mais aussi les espaces collectifs, entrées d'immeubles, jardins, rues. À cet endroit, l'espace public « de tout le monde », s'oppose à l'espace privé, celui de la maison et de la famille. C'est à partir de cet espace de l'extérieur, qui dit le vivre ensemble, que nous saisissons la violence verbale, pour voir ce qu'elle nous dit aussi, plus largement, sur les autres formes d'espaces public, celle de l'opinion publique et de celle du politique.

Pour résumer la complexité de cette notion, peu définie en sciences humaines (Wolton 1997), l'espace public dans sa globalité pourrait se décliner en **espace commun** - circulation des personnes et des biens -, espace **public de l'opinion** – discussion et émergence des contre-discours - et **espace politique** - prises de décisions et construction des idéologies - .

1.2. De l'espace public à la civilité

La place du sujet

⁴ Or, aujourd'hui s'il y a crise « du modèle d'intégration à la française », c'est bien parce que le contrat entre l'Etat le citoyen – intégration politique contre intégration économique – n'est pas rempli.

L'individualisme consacre aujourd'hui le sujet dans toute sa subjectivité ; il reconnaît l'acteur social faiseur de sa propre vie et fort de ses désirs personnels - pour un épanouissement intime et collectif⁵ -, et donc pour le meilleur (Touraine 1997), mais il en fait un être aussi du marché et de l'économie libérale, efficace et performant, pétri de consommation pour le pire parfois. On ne peut non plus oublier, combien face au désir et à la volonté de construire son propre destin, la participation à la modernité entraîne aussi désespérance, fragilités et « fatigue d'être soi » (Ehrenberg 1998).

Or, cette construction et déconstruction du sujet se joue aussi à travers les signes d'incivilité et donc dans l'expression du vivre ensemble. *La société post-moderne tend à renforcer l'exigence de recherche de soi – hédonisme et expressivité à tout prix – et de dévalorisation des comportements conformes. La question des normes sociales partagées est posée de manière inédite par nos sociétés – chacun est l'auteur de ses propres règles. [...] Il n'est pas question d'édicter des règles de vie : les incivilités jusqu'à très récemment ont été prises pour des formes d'expression légitime. [...] Les rituels civils construits sur la tradition sont mis en question par l'expressivité personnelle.* (Roché 2002 : 62 / 132)

L'incivilité

Dans l'espace public, l'espace commun du vivre ensemble, se rejouent donc les jeux d'identité. Si l'espace public renvoie à notre propre anonymat, la marquage d'identité, motivé par le regard des autres, s'actualise à travers les formes de civilité et respect, voire d'incivilités. L'espace public laisserait alors à voir l'ensemble de libertés et de contraintes, qui nous échoient en tant que citoyens et à exercer sous le regard des autres et en interactions, dans un dévoilement d'identité. La politesse, de « politus », est ce que l'on a pris le temps de « polir » ; elle renvoie au raffinement et à une certaine forme de délicatesse. La « civilité », de son côté, est liée au citoyen et à la « civitas », la *cité*, et donc aux rapports entre les individus

⁵–Ainsi, le sujet demande aujourd'hui une certaine visibilité à ses aspirations, particularismes, singularités et clame sa reconnaissance dans la sphère publique, pour se dire dans toute sa valeur individuelle. C'est ainsi que la conception universaliste de la nation entre en crise. En ce sens, la conception multiculturelle s'oppose elle à une conception homogène qui s'impose à travers l'idéologie dominante, souvent abstraite, d'un citoyen idéal. Et un universalisme d'évidence. L'universalisme pose des valeurs morales naturelles pour tous, car reposant sur des principes immuables et incontournables définis par la majorité, comme l'égalité au-delà des différences. *Là où le privé prend de l'ampleur et empiète sur le public, où l'un et l'autre s'entremêlent, soit au nom de l'authenticité, soit au nom du droit à la différence on encore par volonté de trouver un sens « matériel » dans l'identité nationale, ce formaliste universaliste entre en crise. Il ne s'agit plus pour les sujets qui s'en réclament, de vivre en privé leur foi, leurs penchants, leurs spécificités et leurs aspirations, mais de les faire reconnaître publiquement comme partie intégrante de leur identité, « sincère » et « authentique » qui ne saurait se cacher dans le privé, sous peine d'hypocrisie et d'inauthenticité* (Khosrokhavar 1996 : 128).

dans une perspective sociale. Dans un cas comme dans l'autre, l'impolitesse et l'incivilité sont le fait de ne pas manifester aux autres le respect qu'on leur doit, dans une forme de **reconnaissance** ; mais la civilité, c'est le « savoir vivre ensemble » dans une même cité, tandis que la politesse, c'est reconnaître l'autre dans une relation individuelle. Si l'on considère l'impolitesse comme une rupture des rituels conversationnels interpersonnels (refus de dire bonjour), l'incivilité serait à prendre d'un point de vue des codes sociaux (utilisation du téléphone portable dans le train par exemple). Le terme est largement employé aujourd'hui et renvoie à un champ vaste d'actions qui perturbent le bon ordre social et la tranquillité publique. Le mot recouvre ainsi les rassemblements gênants au pied des immeubles, les attitudes menaçantes, les nuisances sonores, les dégradations d'équipements, les tags et graffitis, les dépôts d'ordures, etc... L'incivilité est désordre, nuisance, incivisme, insolence, voire petite délinquance (Vieillard-Baron 2001 ; Roché 2002). Finalement les incivilités sont à caractère public, démonstratif, non profitables et non organisées mais visibles (Roché 2002 : 48) .

Les incivilités seraient alors perçues comme un défi à l'ordre public et, par leur répétition et l'absence de leur prise en charge par les institutions politiques, une raison de la mise en mal du bon fonctionnement de la confiance et des échanges sociaux. Ainsi, *les désordres ne choquent pas moralement mais souillent, humilient* (Roché 2002 : 49). Elles remettraient alors en cause le vivre ensemble. *Les incivilités, ou désordres en public, en souillant l'espace urbain, annulent l'idée même d'un monde commun à partager, c'est-à-dire d'un lieu où faire l'expérience de l'autre* (Roché 2002 : 12). *Les incivilités posent cette question d'un monde commun. Les désordres en public sont un signe donné à chacun que, tous réunis, ils ne forment pas une communauté minimale susceptible de se concerter et de faire valoir ses préférences. Le détour par les incivilités incite à considérer la complexité du travail de la société à réaliser sur elle-même pour se donner une existence* (Roché 2002 : 28-29).

La rue, possible espace d'incivilité et de la violence

Et la rue pose de plein fouet la question de l'incivilité, là où se croisent les anonymes, passants d'un monde commun à partager et à échanger, qui parfois ne se partage plus. La rue, espace public de contact, de passage et de déambulation, lieu de chacun, n'est parfois celui de personne. Plus que tout espace public institutionnel, la rue se voit désinvestie et délaissée. Pour leurs bons fonctionnements, la RATP propose un « contrat moral » aux voyageurs autour de la civilité et de la convivialité, la poste travaille sur la médiation, mais qui

s'approprié la rue même ? Qui fait lien ? Quelles sont les règles d'usage de et dans la rue ? Quelles sont les règles dans la rue, qui n'appartient à personne ?

La rue pose ainsi la question de l'usage singulier d'un lieu, de la libre initiative et du respect de l'autre. Hors de toute règle établie, voire sanctionnée dans la rue (peut-on cracher, uriner, klaxonner, jeter des papiers par terre en toute liberté ?), les limites des incivilités (ce qui me dérange en tant que citoyen) relèvent parfois de la plus haute subjectivité et d'une forme de désinvestissement personnel. *Ces agissements traduisent un état d'esprit par rapport à l'espace collectif : il apparaît comme un lieu qu'on peut altérer en toute impunité, sans se soucier des conséquences de ses actes. À la différence de son espace privé personnel, l'individu n'a pas à souffrir des dégradations : il peut attendre que quelqu'un d'autre les répare ou les nettoie* (Roché 2002 : 41).

3. De l'espace public à l'insulte

3.1. La montée en tension

Dans nos recherches sur la violence verbale, nous avons tenté de voir quelle était la place que tenait l'insulte dans ce processus de « montée en tension » (Moïse 2006). La violence verbale est inhérente au conflit qui part d'une divergence de points de vue, manifeste sur le plan interpersonnel et des normes sociales (il peut y avoir par exemple divergence sur la notion de « respect » liée aux nuisances sonores de voisinage) et qui entraîne une forte tension entre les locuteurs. Suite aux analyses de Christina Schulz-Romain, au sein de notre équipe, nous avons dégagé quatre étapes constituant une montée en tension dans les rapports conversationnels symétriques ou dissymétriques (Moïse 2006).

Dans une première étape, la violence verbale est à relier au contexte général de communication, forme de climat général. On parlera de *violence potentielle*, liée à la personne elle-même, à son agressivité comportementale, ou liée à un contexte supposé violent, construit à travers des représentations ou mises en scènes médiatiques, comme le sont les images renvoyées des banlieues.

Dans une deuxième étape, il y aura *amorçage de la violence verbale*. Il existe des éléments d'amorce de la violence verbale linguistiquement identifiables mais sujettes à l'intersubjectivité des locuteurs : agressivité avec changement prosodique et posture particulière du corps, harcèlement verbal avec répétition interactionnelle dans différentes séquences conversationnelles, impolitesse avec non respect des codes conversationnels. L'amorce de la violence verbale est « embrayée » par un locuteur A et va entraîner certains modes de réactions de la part du locuteur B.

Dans une troisième étape, forme de *violence cristallisée*, face aux attaques de A, le locuteur B peut adopter différents comportements, notamment entrer résolument dans le conflit et prendre part à la montée en tension. Dans ce cas-là, il va faire usage d'actes pragmatiques repérables dans le discours à forte valeur perlocutoire. La montée en tension se joue et se rejoue dans les différentes prises de parole des locuteurs sous formes de boucles interactionnelles où A et B inter-changent leur place dans une joute verbale. La violence verbale se manifeste alors par des actes de langage, mépris, dénigrement, menace voire insulte, actes qui ne procèdent pas des mêmes ressources et n'occupent pas la même fonction dans la montée en tension. Toutefois, cette entrée marquée dans la violence verbale peut être dépassée ou évitée à travers d'autres résolutions conversationnelles. Le locuteur B peut tenter de mettre un terme au conflit par la négociation, qui portera sur l'objet même du conflit ou sur la relation interpersonnelle. Dans ce cas, il faut que les deux locuteurs soient capables de « s'entendre » hors de tout sentiment d'atteinte à la face. D'une autre façon le locuteur B peut décider d'opter pour la fuite ou l'évitement. La fuite consiste à se taire, voire à physiquement partir, ou à opter pour un changement thématique (« bon parlons d'autre chose »). L'évitement consiste à rester dans la thématique sans contre-attaquer, comme peuvent l'être des marques d'humour.

Enfin, au-delà de la violence verbale, lors d'une quatrième étape, l'ultime recours pour se faire entendre est *la violence physique* dans une forme de passage à l'acte annoncé soit pragmatiquement – par la parole ou le mimo-gestuel – (« si tu continues, ça va mal se passer ») soit signifié par le silence.

3.2. L'insulte comme dernier recours en situation dissymétrique

La valeur de l'insulte

Comme il est souvent mentionné et dans ce recueil même, l'insulte, à forte valeur subjective, émotionnelle, voire pulsionnelle, rabaisse l'autre en le ramenant à des traits essentialisants. Ce fonctionnement est rendu possible par des effets linguistiques singuliers, valeur lexicale des lexèmes, forme syntaxique, fonction vocative, modalités de catégorisation (« espèce de »), intonation (Kerbrat-Orecchioni 1997 : 79). Mais pour que l'injure produise un effet encore faut-il que l'interlocuteur la perçoive comme telle, en bref qu'elle touche, qu'elle déstabilise et non qu'elle conforte l'autre dans ses croyances, qu'il dépasse le simple jeu des joutes ou des apostrophes amicales (Lagorgette et Larrivée 2004).

Dans les actes de violence verbale que nous avons analysés, rapports institutionnels ou familiaux, essentiellement hiérarchiques et dissymétriques, là où se jouent des rapports de

force symbolique, l'insulte arrive en clôture, dans une forme ultime de la montée en tension. L'insulte, qui vise l'essence de la personne, marque une prise de pouvoir et permet ainsi de garder la face, particulièrement si l'échange a lieu devant public et donc dans une certaine forme de mise en scène. Elle vise la dévaluation de l'autre dans un effet de stéréotypisation et d'assignation identitaire.

Il est à remarquer que dans le processus de montée en tension, l'insulte directe dans ces cas-là est un acte de langage sans retour. Elle nie l'autre et ne peut, bien souvent, qu'attiser la violence verbale en mettant un terme à tout échange interactionnel. Ainsi, parce que son utilisation fait que les conséquences sont irrémédiables (impossible entente, sanction voire passage à l'acte), elle se voit, malgré tout, peu utilisée ou avec prudence, à mi-mots ou à voix basse (Moïse 2004), ou encore, en extrême limite, au terme de la montée en tension.

La mention de l'insulte dans des rapports d'enseignants

De cette façon, dans les rapports d'enseignants⁶ que nous avons relevés lors d'une enquête ethnographique dans un collège de Perpignan, l'insulte caractérisée n'est pas l'acte de langage le plus mentionné pour justifier la demande de sanction. Sur les soixante rapports, quarante signalent avant tout l'indiscipline :

Extrait 1

<Rapport : 49> <classe : 6e> <professeur : C> <Date : 26/09/00> <élève : Z>

le 25/09, j'ai mis un avertissement à Z. : « discute sans arrêt, sort de classe sans autorisation, range ses affaires avant l'heure ». Le 26/09, Z. n'a pas fait signer l'avertissement et le texte en est modifié. Z. se permet encore de faire perdre du temps à toute la classe pour une histoire d'équerre (lui n'a évidemment pas la sienne).

On trouve aussi dans dix rapports, l'indiscipline avec « insolence », sans que cet acte soit systématiquement décrit :

Extrait 2

<Rapport : 28> <classe : 5d> <professeur : S > <Date : 27/11/00> <élève : S>

S. est insupportable, il perturbe le cours. Il refuse d'écrire le cours, lance des boulettes de papier, s'amuse. Je l'ai mis en garde à plusieurs reprises, j'ai contacté sa tante, la situation reste inchangée. Il se montre agressif, (jette sa trousse...) est insolent lorsque je lui demande de se calmer. Son attitude est inacceptable, d'autant plus qu'il entraîne d'autres élèves.

Extrait 3

⁶ Nous avons collecté soixante rapports d'enseignants sur un trimestre en 2000 rapports qui relatent les conflits et tensions à l'égard des enseignants et justifient les sanctions prises

<Rapport : 53> <classe : 6f> <professeur : N > <Date : 19/09/00> <élève : G>

depuis le début de l'année, G. a une attitude intolérable en classe. Il arrive sans matériel et refuse systématiquement de travailler. Il a refusé également le cahier et le stylo que je lui ai fournis prétextant que sa mère ne l'autorise pas utiliser du matériel ne lui appartenant pas. À deux reprises j'ai distribué une feuille photocopiée : il a jeté la première par la fenêtre et fait un avion avec la seconde. Se permet de chanter en classe et continue alors même que je lui ordonne de se taire. Bavardage incessant et me répond avec insolence qu'il a une bouche pour parler. Monte sur la chaise pour interpeller des élèves dans la cour et refuse d'obtempérer quand je lui demande de changer de place.

Les menaces sont signalées à cinq reprises :

Extrait 4

<Rapport :7> < classe : 4c> <professeur : D > < Date : 28/11/00> <élèves : X,Y, Z>

X, Y et Z. ont passé le cours entier à se dissiper : se poursuivant en chaussettes en se bombardant mutuellement avec leurs chaussures, s'appropriant le ballon sorti en touche, investissant à elles trois la cage des buts, en se tordant de rire, se moquant de la contrariété des joueurs etc., etc.... nous faisons un interclasse classe « foot » avec Mme TT. et M. M. qui sont intervenus chacun leur tour sans résultat. De retour au collège, j'ai mentionné dans leurs carnets respectifs leur comportement. X et Y. n'ont pas protesté, mais Z, de nouveau, m'a manqué de respect (gestes et paroles) et menacé de m'envoyer sa mère.

Les insultes à l'égard des enseignants se partagent alors la place avec la menace et apparaissent à six reprises (trois avec description de l'insulte, trois sans), même si cet acte de langage est signalé aussi – cinq fois - quand il vise un autre élève.

Extrait 5

<Rapport :12> < classe : 4d> <professeur : B > < Date : 27/10/00> <élève : T>

depuis le début de l'année, T. ne travaille pas du tout. Il ne copie pas le cours. Il fait semblant d'être malade. Durant le cours du 27/10/2000, il a perturbé le cours en insultant les autres élèves en français ou en langue étrangère : salope, pétasse, connasse, pute... vas te faire reculer...

De plus il a touché à plusieurs reprises la manivelle du volet alors que le professeur de lui avait interdit.

Extrait 6

<Rapport : 35 > <classe : 5d> <professeur : B> <Date : 12/09/00> <élève : S >

S. était dissipé en cours. Puis il m'a insultée (« salope ») au moment d'écrire un mot sur le carnet de correspondance. Un avertissement.

Extrait 7

<Rapport : 3 > <classe : 5e> <professeur : Q> <Date : 14/09/00> <élève : N>

L'élève X. est insupportable au cours de français. Il parle sans arrêt, crie, est vulgaire et agité. Il ne veut pas travailler, ne veut pas apporter son classeur de français, insulte le professeur. Il refuse d'obéir systématiquement.

On a pu repérer aussi une forme de mépris (désignation par « l'autre ») et deux formes de dénigrement (« nier les qualités » par tutoiement). Mais, d'une façon comme une autre, ce qui fait violence, c'est davantage une attitude générale, liée à de la désobéissance, de l'agitation et de l'indiscipline, en bref, un non respect des règles attendues dans le cadre scolaire. Le passage aux actes de langage perçus comme violents (menace et insulte), sentis comme particulièrement transgressifs en situation hiérarchique, sont donc rares et relativement exceptionnels.

Ainsi, les participants à l'interaction verbale ou plus précisément les rôles qu'ils sont tenus de jouer au moment du conflit déterminent les modalités des montées en tension. En situation hiérarchique de classe, au-delà de l'impolitesse (et donc d'un manque de reconnaissance de l'autre) la violence verbale est rupture d'un ordre social, où les élèves usurpent leur statut d'élèves face à « l'autorité ». La violence verbale est, dans ce cas, beaucoup plus lourde de conséquences sociales qu'en situation interpersonnelle et se voit susceptible de sanctions pour rétablir l'ordre menacé. Se rejoue alors à travers la violence verbale le rapport de forces symboliques en jeu entre les protagonistes où se manifestent les rapports de pouvoir et l'absence de normes partagées. C'est que les protagonistes manifestent à travers leurs pratiques langagières et par les ressources qu'ils ont à leur disposition (en l'occurrence la violence verbale) les tensions sociales à l'œuvre.

Or, pour ce qui nous intéresse ici, selon la position sociale du locuteur dans l'interaction (enseignant /élève ou passant/automobiliste), la violence verbale va se configurer différemment mais surtout rendre compte de prises de risque, d'enjeux sociaux voire politiques différents.

3.1. L'insulte comme fulgurance en situation symétrique

Deux extraits de corpus

Ces extraits de corpus ont été recueillis dans la rue et rendent compte d'altercations entre des automobilistes et moi-même. Malgré le contexte interactionnel (Moïse 2007), provoqué en partie par moi-même pour saisir des montées en tension, malgré ma propre subjectivité et malgré ma connaissance du processus de violence verbale, les mécanismes des routines interactionnelles fonctionnent et rendent compte d'une certaine fulgurance de l'insulte.

La montée en tension s'enclenche alors que je pointe un acte d'incivilité (jeter un papier par terre), qui effectivement, s'il ne m'agresse, en tout cas me dérange. Cette « remontrance », perçue comme particulièrement injurieuse, et nous verrons ce qui est alors en jeu, bascule rapidement dans une tension forte et dans l'insulte.

Extrait 1.

La scène se passe devant ma porte. Je sors de chez moi. Dans la rue, une voiture est ralentie par un feu, la fenêtre du passager est ouverte. Le passager jette un papier

C. vous avez jeté un papier

Conducteur (*se penche vers la fenêtre ouverte*) y a des gens qui sont payés pour ça / pour les ramasser

C. c'est pas très cool

Passager. tu peux le ramasser / toi

La voiture démarre, le passager jette d'autres papiers par la fenêtre

Extrait 2

J'attends ma fille devant l'école. Une voiture se gare, les fenêtres sont ouvertes. La conductrice jette un paquet de cigarettes vide par terre

C. (ramasse le paquet de cigarettes) vous avez jeté votre paquet par terre

Conductrice. Qui t'es toi / t'es de la police

C. une citoyenne comme vous

Conductrice. tu n'as que ça à faire

C. y a des poubelles / vous n'apprenez pas ça à vos enfants

Conductrice. ta gueule connasse / tu votes front national

C. écolo / la rue appartient à tout le monde

Conductrice. y a rien qui m'appartient / on paye des impôts / ça donne du travail

C. du travail pour ramasser la merde des autres (*C jette le paquet dans la voiture*)

Conductrice. tu le jettes dans ma voiture / je vais t'éclater la gueule. (*La conductrice sort de sa voiture*)

(*Regards entre C et la conductrice. La conductrice rentre dans sa voiture*)

Conductrice. tu es vilaine

C. ne me tutoyez pas

Conductrice. occupe-toi de ta vie et de ton cul / je t'emmerde connasse

La voiture démarre

Les routines interactionnelles dans la montée en tension

Les échanges sont fortement contraints par les thématiques (la plupart du temps proposées par celui « qui attaque »). On se rend compte que les interactions sont routinisées et que la violence verbale va crescendo autour de thématiques non acceptées par un des locuteurs, attitude qui entrave toute coopération possible. Dans la violence verbale, on bascule souvent et très vite du conflit sur l'objet au conflit sur l'identité. Dans les deux extraits, les conducteurs ne peuvent accepter l'injonction implicite « vous avez jeté un papier, vous devez le ramasser ». Dans le premier extrait, on reste lors du premier échange sur un conflit d'intérêt autour du « pourquoi ramasser un papier ». Mais le jugement de valeur « c'est pas très cool », induit par C. fait basculer l'interaction dans le mépris verbal et physique. La réponse « tu n'as qu'à le ramasser / toi », avec emphase sur le « toi », renvoient d'un côté à un jugement et de l'autre à un certain dénigrement voire mépris, renforcé par l'implicite « tu peux t'abaisser à ça » et le tutoiement.

Dans le deuxième extrait la conductrice bascule tout de suite dans la provocation (« qui t'es toi / t'es de la police »). C. revient le plus possible à l'objet du conflit (respecter l'espace commun) « y a des poubelles » « la rue appartient à tout le monde » « du travail pour ramasser la merde des autres ». La conductrice use de son côté à la fois de l'insulte « ta gueule connasse », « je t'emmerde connasse » et de la menace « je vais te casser la gueule ». On voit que la conductrice ne négocie pas les thématiques mais les réfute dans la violence verbale. C'est seulement à l'argument « la rue appartient à tout le monde », qu'elle répond « y a rien qui m'appartient ». En revanche, la provocation de C. « la merde des autres », avec l'implicite « celle de la conductrice » et son intrusion dans l'espace privé de la voiture en jetant le paquet de cigarettes, provoque une menace « je vais te casser la gueule ». Provocation pour provocation.

Ainsi on se rend compte que la violence est fortement routinisée : les thématiques proposées sont réfutées et basculent dans des atteintes à l'identité. Les enchaînements

interactionnels sont donc en partie contraints par l'interaction même. Par exemple, face au « ta gueule connasse » est retenue simplement la réparation au « tu votes front national », actualisée en « écolo ». Au « tu es vilaine » est renvoyé un « ne me tutoyez pas », qui fait écho au respect des normes interactionnelles (et donc de la face) et non pas à l'atteinte directe de l'identité.

Des déclencheurs d'une violence verbale fulgurante

Comme nous l'avons déjà mentionné (Moïse 2006), le déclenchement des montées en tension est le fait, bien souvent d'éléments repérables, tangibles, soit transgressifs soit qui pointent un conflit latent entre deux protagonistes (il y a finalement « la goutte d'eau qui fait déborder le vase »). Dans les deux cas ici, suite à un acte perçu comme incivil (jeter des papiers par terre), l'interlocuteur (mais plus encore, l'interlocuteur en tant qu'automobiliste) se voit pris en défaut et donc menacé dans sa toute puissance, ce qu'il essaie de réparer avec violence.

Dans les altercations en ville, l'insulte émerge avec fulgurance. Loin d'être là en dernier recours, comme marque de forte tension et de clôture à l'altercation, elle annonce d'emblée le dénigrement de l'autre, autorisé aussi par l'anonymat de l'espace public ; elle permet de rayer, balayer, le piéton, le cycliste, l'automobiliste, pris en flagrant délit d'entrave à la toute puissance. Si l'expérience tient aussi lieu de corpus comme aime à le souligner Didier de Robillard, je sais combien mes balades de cycliste citadine sont ponctuées d'insultes proférées à la volée par les automobilistes dérangés dans leur toute occupation de la rue. Une voiture sur la piste cyclable : « Vous êtes sur une piste cyclable / Dégage connard ». Des difficultés pour se croiser entre deux voitures dans une petite rue. La voiture engagée : « ta gueule salope ». Et ainsi, et encore...

De la rue à l'automobiliste

Comme nous l'avons dit la rue est l'espace de personne ou de tous. L'automobiliste se trouve dans un entre deux, celui de la rue, espace public non approprié, désincarné, et celui de sa voiture, espace privé, intime et choyé, protecteur. Nous retrouvons ici, à travers ce corpus, les marques d'incivilité caractéristiques de cette espace singulier qu'est la rue.

Dans les deux extraits, les deux interlocuteurs se dégagent d'une quelconque responsabilité citoyenne, « y a des gens qui sont payés pour ça / pour les ramasser », « y a rien [référence à la rue] qui m'appartient / on paye des impôts / ça donne du travail » ; ces interactions montrent combien la rue n'est pas un lieu investi personnellement. Se joue dans l'extrait 2 une relative négociation autour de la liberté individuelle. La conductrice catégorise C. en

« fasciste » qui entrave la liberté d'autrui et se catégorise elle-même positivement en anarchiste/libertaire « y a rien qui m'appartient » « occupe toi de ta vie et de ton cul ». On voit bien ici qu'aux contraintes des interactions vient se greffer un conflit de valeurs inattendu qui fait monter la tension chez C. Le « du travail pour ramasser la merde des autres », s'accompagne d'un geste provocateur. Cette montée forte n'est pas seulement un présumé, elle a bien été une réalité, vécue et ressentie, par moi-même. On voit aussi que la conductrice insulte (« ta gueule conasse ») quand on l'atteint sans doute sans ses valeurs, l'éducation des enfants notamment. L'insulte est le dernier recours face au manque d'arguments et joue sur la négation de l'autre dans son essence.

Ce désinvestissement qui renvoie la rue à ce qu'elle est, un lieu sans règlement (en tout cas pour des papiers jetés par terre) appartenant à personne, donne une certaine légitimité à celui qui s'est vu semoncé (on peut agir dans la rue comme on l'entend, on est dans son plein droit) « tu n'as qu'à les ramasser / toi », ou « t'es de la police ». Finalement, face un manque de sens et d'univers communs partagés, il s'agit de recatégoriser l'autre par l'insulte, autorisé que l'on est par le contexte même libre et ouvert de la rue.

D'un autre point de vue face à l'espace public, l'automobiliste se sent en haute protection, en repli dans son habitacle, seul dans son espace privé. Que les montées en tension soient si vives entre automobilistes renvoient sans doute aussi à une perturbation d'un bien-être et d'une forme d'assurance rassurante. Ainsi, sont particulièrement mis à mal les *territoires du moi* (Goffman 1973 : 43-72), quand l'espace personnel de l'automobiliste, sa place ou sa puissance sont malmenés par l'autre. Il y aurait comme une *offense territoriale* (Renouard 2000 : 44) qu'il s'agirait de réparer dans une visée interpersonnelle. Ainsi, plus que l'objet du conflit, c'est la personnalité de la semeuse de trouble qui est visée. On passe très vite du sujet de l'altercation (les papiers jetés par terre) au conflit de personnalité (« tu es vilaine »). L'anonymat construit un rapport symétrique entre les interlocuteurs et, ainsi, les usages attendus et normatifs dans un espace public, les « indices de contextualisation » (Gumperz 1982 / 1989) ne sont donc ni respectés ni reconnus. On passera alors au tutoiement, à l'injonction, à l'absence d'ouverture conversationnelle, pour s'engager dans des actes de langage violents, mépris (« t'as qu'à les ramasser / toi »), menace (« je vais t'éclater la gueule »), insulte (« conasse »), non acceptables dans les rituels de conversation policés, proches peut-être finalement d'emplois possibles en situation privée, si ce n'est dans leur contenu, du moins dans leur forme linguistique.

Conclusion. Ce que disent l'incivilité et l'insulte sur les espaces publics

Entre individualisme, prise de pouvoir, affirmation de sa liberté, marque de désengagement et d'indifférence, l'incivilité dans la rue, dans un contexte d'anonymat, peut s'actualiser dans l'insulte⁷ ; l'incivilité, si elle est sans doute moins volonté de nuire à l'autre qu'affirmation de soi-même, entraîne, malgré tout, par le biais de l'insulte, la négation de l'autre. Si l'acte incivil au sens strict salit les lieux, l'insulte nuit à l'autre et, par là même, malmène les relations publiques, sociales et citoyennes.

Et au-delà du lien social, c'est tout l'espace commun qui se voit malmené et donc l'espace public en tant qu'espace politique, où le sens et la responsabilité politiques sont engagés. La violence et la violence verbale, au-delà de leurs valeurs exutoires – fortes dans les tensions engendrées par l'extérieur et donc la rue –, rendent compte du *délitement social* (Wieviorka 2005 : 64-65) et de la crise des institutions politiques et publiques (Rojzman 2000 : 15), quand face au plus de droit et de sanction on pourrait opposer plus de lien, de proximité et d'attention politique (entretien, propreté, convivialité, etc...), quand face à la performance et à la productivité, on pourrait opposer des emplois de médiation, de régulation et de discussion. Si cette remise en question doit toucher les institutions même (école, sncf ou transports en commun), on peut imaginer aussi la rue comme reflet du fonctionnement politique, où la reconnaissance de l'autre, dans le respect d'un fondement commun, serait une valeur nécessaire à la démocratie (Taylor 1997). La rue, emblème de l'espace public et politique, serait dans un rêve impossible, ce qu'elle pourrait être aussi, un lieu de rassemblement, de fête et de rencontre dans la quotidienneté ; à tous, vraiment.

Bibliographie

- Ehrenberg, A., 1998, *La fatigue d'être soi – dépression et société*, Paris, Odile Jacob
- Goffman, E., 1973, *La mise en scène de la vie quotidienne. Les relations en public*, Paris, Minuit
- Gumperz, J., 1982, *Discourse Strategies*, Cambridge University Press. Trad. française : Introduction à la sociolinguistique interactionnelle, Paris, L'Harmattan, 1989
- Kerbrat-Orecchioni C., 1997, *L'énonciation*, Paris, Armand Colin
- Khosrokhavar, F., 1997, « L'universel abstrait, le politique et la construction de l'islamisme comme forme d'altérité », in Wieviorka, M. (sous la dir.), *Une société fragmentée ? Le multiculturalisme en débat*, La découverte/ Poche : 113-150

⁷ Que l'insulte soit en elle-même une forme d'incivilité ou qu'un acte incivil pointé bascule dans l'altercation et l'insulte.

- Lagorgette, D., et Larrivée, P., 2004, « Interprétation des insultes et relations de solidarité », *Langue française* 144 : 83-103
- Moïse, C., 2004, « Postures sociales, violence verbale et difficile médiation », in Delamotte-Legrand (éds.), *Les médiations langagières*, Actes du colloque de Rouen, 7-8 décembre 2000, presses de l'université de Rouen : 335-349
- Moïse, C., 2006, « Analyse de la violence verbale : quelques principes méthodologiques », in *Actes des XXVIe Journées d'étude sur la parole*, 12-16 juin, Dinard, http://jep2006.irisa.fr/JEP06_ACTES.PDF
- Moïse, C., 2007 (à paraître), « Contexte et violence verbale », *Faits de langues et de cultures dans la dynamique interactionnelle*, 4^{ème} colloque du réseau de sociolinguistique, Paris, 7-8 octobre, Paris, L'Harmattan
- Renouard, J.-M., 2000, *As du volant et chauffards, sociologie de la circulation routière*, Paris, L'Harmattan, Logiques sociales
- Roché, S., 2002, *Tolérance zéro ? Incivilités et insécurité*, Paris, Odile Jacob
- Rojzman, C., 2000, « Violence et démocratie », in Quinqueton, T. (éd), *Transformer la violence*, actes du colloque d'Arles, les notes d'impatiences démocratiques : 5-17
- Touraine, A., 1997, *Pouvons-nous vivre ensemble ?* Fayard
- Touraine, A. et Khosrokhavar, F., 2000, *La recherche de soi, Dialogue sur le sujet*, Paris, le livre de poche, essais
- Semprini, A., Semprini, A., 1997, *Le multiculturalisme*, Que sais-je ? Puf
- Taylor, C., 1997, *Multiculturalisme, différence et démocratie*, Champs Flammarion
- Vieillard-Baron, H., 2001, *Les banlieues, des singularités françaises aux réalités mondiales*, Paris, Hachette supérieur
- Wieviorka, M., 1997, « Culture, société et démocratie », in Wieviorka, M. (éd.), *Une société fragmentée ? Le multiculturalisme en débat*, La découverte/ Poche : 11-56
- Wieviorka, M., 2005, *La violence*, Paris, Hachette, Littératures
- Wolton, D., 1997, *Penser la communication*, Flammarion (glossaire)

